

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 13 juillet 2009 à 20 h 00 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Mairesse	Lyz Beaulieu
Madame la conseillère	Nicole Legault
Messieurs les conseillers	Denis Harrison Ronald Morin Henri Grenier Marc Campbell
Est absent	Louis Marcel Caron

La directrice générale, Suzanne Robinson, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse ouvre la séance à 20 h 00

09-07-3861

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marc Campbell, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET 30 JUIN 2009**
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.a État des revenus et dépenses au 30 juin
 - 4.b Adoption des comptes à payer et chèques émis en juin
5. **AFFAIRES GÉNÉRALES :**
 - 5.a Résolution d'acceptation du projet matricule 6715 95 3315 et autorisation d'émission des permis
 - 5.b Nomination maire suppléant
 - 5.c Appel d'offres camping Rustique du 31 milles
 - 5.d Activité de formation pour les présidentes et présidents d'élection
6. **VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS :**
7. **LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT :**
 - 7.a Soumission clôture pour le terrain de balle
 - 7.b Formation sur nouveau logiciel de gestion des bibliothèques
 - 7.c LaBelle Saveur
8. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**
 - 8.a Boues de fosses septiques

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :

10. RÉGIES ET COMITÉS :

11. CORRESPONDANCE :

11.a une liste du courrier du mois juin a été remise aux membres du conseil

12. PÉRIODE DE QUESTIONS :

13. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE :

09-07-3862

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET 30 JUIN 2009

Il est proposé par le conseiller Ronald Morin appuyé par la conseillère Nicole Legault et résolu à l'unanimité d'accepter l'adoption des procès-verbaux du 8 et 30 juin 2009.

ADOPTÉE

09-07-3863

ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2009

Il est proposé par le conseiller Denis Harrison, appuyé par le conseiller Marc Campbell et résolu à l'unanimité d'accepter l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2009 préparé par la directrice générale.

ADOPTÉE

09-07-3864

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES ÉMIS EN JUIN 2009

Il est proposé par le conseiller Ronald Morin, appuyé par le conseiller Marc Campbell et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à payer d'une somme de 39 823,61 \$ pour les déboursés et les chèques de 95 à 113, 225 à 269, payés en juin et les paies du mois de juin d'une somme de 21 429,38 \$.

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour payer toutes les dépenses autorisées dans les résolutions suivantes :

09-07-3864 09-07-3868
09-07-3869 09-07-3870

Suzanne Robinson,
Directrice générale

09-07-3865

**RÉSOLUTION D'ACCEPTATION DU PROJET MATRICULE
6715 95 3315 ET AUTORISATION D'ÉMISSION DES PERMIS**

Il est proposé par le conseiller Marc Campbell, appuyé par la conseillère Nicole Legault et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du projet d'aménagement matricule 6715 95 3315 et d'autoriser l'officier à émettre les permis lorsque le projet sera conforme au règlement. De plus, les deux inspecteurs en urbanisme et voirie doivent travailler en collaboration en ce qui concerne le chemin dudit projet.

ADOPTÉE

09-07-3866

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Denis Harrison, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de Ronald Morin comme maire suppléant pour les mois de juillet, août et septembre 2009.

ADOPTÉE

09-07-3867

APPEL D'OFFRES CAMPING RUSTIQUE DU LAC DES 31 MILLES

Il est proposé par le conseiller Marc Campbell, appuyé par la conseillère Nicole Legault et résolu à l'unanimité d'accepter d'aller en appel d'offres pour la concession du camping Rustique du Lac des 31 milles.

ADOPTÉE

09-07-3868

ACTIVITÉ DE FORMATION POUR LES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS D'ÉLECTION

Il est proposé par le conseiller Henri Grenier, appuyé par le conseiller Denis Harrison et résolu à l'unanimité d'accepter que les secrétaires participent à l'activité de formation pour les présidentes et présidents d'élection qui aura lieu à Gatineau le 3 septembre prochain.

ADOPTÉE

09-07-3869

SOUSSION CLÔTURE POUR LE TERRAIN DE BALLE

Il est proposé par le conseiller Denis Harrison, appuyé par le conseiller Marc Campbell et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Métal Gosselin pour l'achat de la clôture pour le terrain de balle au montant de 6 453.60 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

09-07-3870

FORMATION SUR NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION DES BIBLIOTHÈQUES

Il est proposé par le conseiller Henri Grenier, appuyé par la conseillère Nicole Legault et résolu à l'unanimité d'accepter que les bibliothécaires participent à une formation sur le nouveau logiciel de gestion des bibliothèques soit le 6 et 7 mai 2010, sans frais sauf les frais de déplacement.

ADOPTÉE

LABELLE SAVEUR

La mairesse informe les citoyens sur le festival qui aura lieu le 1^{er} août 2009.

09-07-3871

BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU les montants investis d'environ 50 000 \$ pour une étude sur le traitement des boues de fosses septiques par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ainsi que par la MRC Antoine-Labelle;

ATTENDU les besoins en traitement, pour la vallée de la Lièvre, pour le traitement de boues de fosses septiques;

Il est proposé par la conseillère Nicole Legault, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité que les municipalités membres donnent le mandat à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre pour implanter les installations nécessaires pour le traitement des boues de fosses septiques.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Une liste du courrier du mois de juin a été remise aux membres du conseil

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Il a eu une période de questions de 21 h 10 à 21 h 25.

Des citoyens du secteur chemin Ward se sont manifestés contre le projet du camping à Madame Yolaine D'Amour.

AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse lève la séance à 21 h 25

Lyz Beaulieu,
Mairesse

Suzanne Robinson,
directrice générale